

Bruxelles, 4 mars 1987

NOTE BIO(87)56 AUX BUREAUX NATIONAUX
CC. AUX MEMBRES DU SERVICE DU PORTE-PAROLE

432

REUNION DE LA COMMISSION (4.3.1987)

Le Porte-Parole a communiqué les décisions suivantes intervenues au cours de la réunion de la Commission de ce matin :

- Décision portant approbation d'un Programme d'Action Intégrée dans la région Oost-Groningen/Oost-Drenthe, aux Pays-Bas (voir note IP 97).
- Modification de la directive 85/210/CEE relative à l'harmonisation des législations des Etats membres en ce qui concerne la teneur en plomb de l'essence. Cette modification vise essentiellement à permettre aux Etats membres de mettre fin à la vente de l'essence normale avec plomb (voir note P 14).

Nous avons distribué à la presse la note sur le financement du budget de la Communauté. Sur ce programme il y a demain un briefing technique pour la presse accréditée à Bruxelles après le rendez-vous de midi.

MATERIEL

- IP-93 Coopération entre entreprises tunisiennes et entreprises communautaires
- IP-94 Emprunt NIC de 600 mio de FF
- IP-95 New Community data base on training opportunities in the EC open to third country graduates and professionals
- IP-96 Aide d'urgence en faveur du Vanuatu
- IP-97 Programme d'action intégrée pour les Pays-Bas
- P-14 Essence sans plomb

Amitiés
H. PAEMEN